

« PRÉPARER L'AVENIR DES JEUNES GÉNÉRATIONS »

LE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN CHOC DE COMPÉTITIVITÉ EN FAVEUR DE NOTRE INDUSTRIE



Fondation Concorde

La situation économique et financière de la France est l'une des plus mauvaises parmi les grands pays européens. Son solde budgétaire primaire, la différence entre recettes et dépenses, est très largement négatif. Des menaces pèsent sur les taux d'intérêts et sur notre future capacité d'emprunt.

L'utilisation de la fiscalité pour redresser notre équilibre budgétaire est limitée.

Une hausse importante de la fiscalité pèserait sur la croissance et réduirait encore la compétitivité de nos entreprises. La France a déjà, en effet, le taux de prélèvements obligatoires sur les entreprises le plus élevé d'Europe (17,9% du PIB contre 10,9% du PIB en Allemagne et 4,3% du PIB au Danemark en 2009).

Le grand problème de la France est le niveau excessif de la sphère publique qui pèse sur notre économie (56% du PIB).

Comparé aux autres pays, notre niveau de dépense publique est extravagant : 160 Mds€ de plus que l'Allemagne, à service égal ! Son absence de maîtrise handicape notre économie. Il nuit à la confiance de nos partenaires. Il est donc prioritaire de s'attaquer à ce problème et de réaliser en même temps **un choc de compétitivité pour relancer la croissance.**

Pour la réduction de la dépense publique, deux stratégies peuvent être suivies : une méthode de réduction progressive ou une méthode de réduction plus radicale à la manière du Canada ou de la Suède dans les années 90 qui, en 3 ans, ont retrouvé des marges de manœuvre et de la croissance.

Notre choix est celui qui doit nous permettre de retrouver rapidement une croissance parmi les meilleures d'Europe et de préparer notre pays aux défis du 21^{ème} siècle. C'est évidemment la réduction rapide de la dépense publique.

Première étape d'un retour à l'équilibre du budget de l'Etat en cinq ans :

La Fondation concorde propose de réduire, d'ici 2 ans, de 30 milliards la dépense publique, à travers la réduction à

part égale des budgets de fonctionnement de l'Etat, des collectivités locales et des comptes sociaux.

La grande question qui reste à résoudre concerne le rétablissement des comptes de la sécurité sociale comme nous avons commencé à le faire pour les retraites. Arrêter cette hémorragie est notre devoir vis-à-vis des générations futures qui n'ont pas à payer pour nos dérives.

Ces réformes nécessitent un grand courage politique : en 1993, le

ministre des finances canadien est allé jusqu'à réduire de 60% le budget de certains ministères. Elles peuvent cependant s'avérer payantes sur le plan électoral : le Premier ministre canadien et son ministre des Finances sont restés 10 ans au pouvoir.

Cette consolidation budgétaire indispensable doit être accompagnée d'un « choc de compétitivité »

La réduction des dépenses publiques et la hausse de la pression fiscale entraînent une réduction de l'activité économique qui ne peut que peser sur les rentrées fiscales et rend d'autant plus difficile la réduction du déficit budgétaire. Pour y parvenir, un choc de compétitivité au bénéfice de l'industrie, qui entraînera les autres activités, est nécessaire.

Ce qui ne peut plus durer !

- **Le désastre de notre commerce extérieur :** de l'équilibre en 1995 à un déficit de 70 Mds€ en 2011.
- **L'expatriation de nos jeunes diplômés et de nos jeunes en général** pour trouver, dans d'autres pays, le travail qu'ils ne trouvent pas en France.
- **Le taux de chômage élevé, le plus élevé d'Europe chez les plus de 55 ans,** conséquence des charges trop élevées sur les entreprises.
- **La montée du chômage en général,** conséquence du poids et du coût exorbitant du secteur public sur la rentabilité des entreprises.
- **La dérive des comptes sociaux**

En effet, outre la perte de croissance, la désindustrialisation occasionne un déficit commercial qui nous oblige à nous endetter. On constate ainsi que les pays les plus touchés par la défiance des marchés se caractérisent tous par un déficit extérieur chronique (Grèce, Espagne, Portugal, France,...).

Le comblement de notre déficit budgétaire passe donc aussi par une résorption de notre déficit extérieur que seule la réindustrialisation¹ peut apporter.

En effet, les industries :

- représentent plus de 75% de l'ensemble de nos exportations de biens et services.
- entraînent plus de 50% des autres activités
- créent l'emploi et fixent les populations dans les territoires. Leur rôle est économique et social.

Rendre attractif le secteur industriel

Six mesures pour un choc de compétitivité en faveur de l'industrie

- Réduire de 50% les charges sociales des 3 564 000 salariés des secteurs confrontés à la concurrence internationale (un effort de 25 milliards€).
- Exonérer à 75% la CET (contribution économique territoriale – ancienne TP) pour les entreprises industrielles.
- Réduire le taux d'IS à 10% pour les bénéfices réinvestis.
- Réduire le taux marginal d'imposition sur les dividendes des entreprises de moins de 500 salariés à 10% en sus de la CSG.
- Supprimer l'ISF. Si c'est impossible pour des raisons idéologiques, exonérer de l'assiette ISF les actions.
- Maintenir le crédit impôt-recherche. La France bénéficie d'un dispositif en faveur de l'innovation performant ; il faut le maintenir.

L'augmentation de la **TVA de 1,6 point** décidée par le Président de la République pour diminuer le coût du travail, **doit en priorité bénéficier au seul secteur industriel (3 564 000 de salariés) confronté à la concurrence internationale** (soit environ 13 mds€).

¹ C'est un travail de plusieurs décennies

A cela, nous proposons de réallouer à ce secteur 17 milliards² d'euros supplémentaires provenant de :

- **La suppression de l'exonération des charges sociales sur les bas salaires aux entreprises de plus de 500 salariés (gain estimé à 6 mds€)**
- **La suppression de la Prime Pour l'Emploi (3 mds€)**
- **La suppression de l'exonération des heures supplémentaires (4,5 mds€)**
- **La suppression du RSA activité (1,2 mds€)**
- **Le retour d'une TVA restauration, y compris industrielle, au taux normal (3 mds€)**

Avec de nouvelles marges de manœuvre, les problèmes de gamme dans l'industrie, s'ils existent, se résoudront.

Ce bilan montre qu'une politique volontaire en faveur de la compétitivité et du « produire en France » se situe dans les marges de manœuvre budgétaire existantes, d'autant plus que le surcroît de croissance qui en résultera à moyen terme augmentera les recettes fiscales.

Marqueur et symbole de cette stratégie industrielle :

Créer les conditions économiques d'un retour des grands constructeurs automobiles

C'est le résultat du choc de compétitivité : obtenir plus de 10% de réduction des coûts de production³, ce qui, dans un premier temps, avec les autres atouts dont nous disposons, nous mettra à égalité avec les pays d'Europe de l'Est et permettra aux grandes usines de se réinstaller dans notre pays redevenu attractif avec en prime un retour de la confiance dans une économie traumatisée par la fuite de ses productions.

Replacer l'industrie au cœur des priorités de l'Etat est incontournable. C'est le volet « relance des activités » qui, conjugué avec la réduction des dépenses publiques, doit nous permettre de gagner au minimum 1 point de croissance supplémentaire, ce qui, compte tenu du taux d'inflation d'environ 2%, permettra d'assurer un différentiel positif avec le taux de financement de l'Etat (2,8% en 2011).

C'est ce différentiel qui peut à la fois sécuriser les marchés et nous faire rentrer dans **un cercle vertueux de désendettement, seul à même de redonner à tous confiance dans l'avenir de notre pays.**

² Voir sur le site de la Fondation Concorde, la publication [Produire en France](#) - Mars 2011

³ Selon un grand constructeur, c'est la différence du coût de production pour un modèle moyen.